

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes des deux Buëch

Séance du : 18 octobre 2010

Convocation du : 11 octobre 2010

Objet : Congrès des Maires et Présidents des Communes et Communautés de France –
Année 2010.

L'an deux mille dix, le dix huit octobre à 18 heures, le conseil communautaire, s'est réuni à la Mairie de Manteyer, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain Chevalier

Etaient présents : M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, M. Barbet, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, P. Schiazza, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : Francis Reynaud, Claudette Mezière, Roger Basset
Roger Fournel remplacé par Michel Lonni

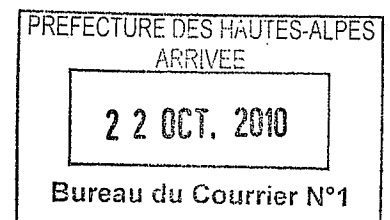
Le Vice-Président, Jean-Claude Salles, informe les conseillers communautaires du Congrès des Maires et Présidents, du 23 au 25 novembre 2010 à Paris.

Le Président, Michel Mescle représentera la Communauté de Communes des deux Buëch.

Le Vice-Président propose que la collectivité prenne en charge les frais correspondants au séjour : hébergement, repas.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition présentée par le 1^{er} Vice-Président, à l'unanimité.

votants : 19
pour : 19
abstention : 0
contre : 0



Ainsi fait et délibéré à Manteyer, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président - Michel Mescle

